

Rennes, le 12 juillet 2019

Communiqué de presse

Laurence Maillart-Méhaignerie crée un comité citoyen et lance un appel à candidatures aux habitants de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine

Laurence Maillart-Méhaignerie lance un appel à candidature pour la création d'un comité citoyen de circonscription. Composé d'une quarantaine d'habitants de la circonscription, ce comité est un organe de démocratie participative. Il permettra aux citoyens de la circonscription de dialoguer sur les sujets de leur quotidien, qu'ils soient locaux ou nationaux, et de contribuer au processus législatif. Ce comité était une promesse de campagne de Laurence Maillart-Méhaignerie.

« Depuis mon élection, j'ai voulu que mon action à l'Assemblée nationale reflète les préoccupations des habitants de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine en étant le porte-parole de ces citoyens vis-à-vis du Gouvernement et de l'administration » explique Laurence Maillart-Méhaignerie. *« Avec ce comité, c'est une nouvelle étape qui commence : l'avenir de notre circonscription et de notre pays doit se construire avec ses habitants. La société civile a toute sa place dans la construction législative. Chacun peut apporter ses propositions argumentées, son engagement, son avis éclairé, son expertise et ses idées ».*

Le comité citoyen sera composé de **15 volontaires et de 25 citoyens tirés au sort sur les listes électorales des 25 communes de la circonscription**. Sa composition reflètera la diversité des profils (sociaux, économiques), la diversité des territoires et respectera le principe de parité. **Le tirage au sort sur les listes électorales aura lieu le lundi 15 juillet.**

Le comité citoyen se réunira pour la première fois en septembre prochain afin de dresser les priorités de travail de l'année 2019. Il se réunira ensuite au rythme d'une fois tous les deux mois. Ses membres organiseront leurs travaux selon un ordre du jour qu'ils détermineront collectivement, en fonction de leurs besoins et priorités. A chaque réunion du comité citoyen, une thématique particulière sera abordée selon l'actualité locale ou nationale.

Les membres du comité choisiront donc collectivement les problématiques locales ou nationales sur lesquelles ils souhaitent travailler. Une fois le diagnostic établi – *cette politique est-elle efficace ? Quels sont les points qui posent problèmes ?* – les membres du comité devront proposer des solutions pour alimenter la réflexion et le travail législatif à l'Assemblée nationale. Laurence Maillart-Méhaignerie portera certaines propositions à travers des questions au Gouvernement, des amendements ou des prises de parole en commission ou en hémicycle.

Pour candidater et faire partie du collège des volontaires : www.lmaillartmehaignerie.fr

Laurence Maillart-Méhaignerie, Députée d'Ille-et-Vilaine

Contact presse : 06 87 05 44 36

Assemblée nationale – 126 rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP

laurence.maillart-mehaignerie@assemblee-nationale.fr

www.lmaillartmehaignerie.fr